Image not found or type unknown

falsification de signature pour une cession de parts de SARL

Par **alstaniva**, le **30/06/2009** à **14:59**

Bonjour,
Mon ancienne compagne détient 25% des parts de la SARL dont je suis gérant. Séparés depuis plus de 2 ans je ai demandé plusieurs fois de céder ses parts puisqu'elle ne faisait rien dans cette société. Je lui ai soumis plusieurs projets et elle a laissé trainé sans jamais vouloir répondre. J'ai donc fini par falsifier sa signature. Elle a parlé il y a peu du bilan en me demandant où cela en était..Quels sont les risques encourus?
Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés